

Thonon

magazine

N°128

Juillet - Août 2024

QUALIVILLES

LA VILLE S'ENGAGE
POUR MIEUX VOUS SERVIR

À LA UNE

THONON
LABELLISÉE

RENDEZ-VOUS

LA FLAMME
PARALYMPIQUE

| Sommaire |



© Yan Tisseyre



P.4
Retour
en images

P.7
Les actus

P.10
Au cœur de...

P.12
En action

P.17
Rencontre
avec



© Yan Tisseyre



P.18

À LA UNE
Thonon
labellisée



P.18

© Sémaphore

P.25
L'agglo

P.27
Expressions
politiques



P.29

© Shutterstock

P.28
Culture

P.30
Rendez-vous

P.33
Transition
écologique

| Édito |

© Alain Dubouloz



CHRISTOPHE
ARMINJON

Maire de
Thonon-les-Bains
Président de
Thonon Agglomération

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Avancer malgré tout

La préoccupation environnementale traverse l'ensemble de nos questionnements actuels, tant il est évident que notre modèle de développement doit évoluer si nous voulons assurer celui des générations futures.

Doit-on pour autant céder à l'intransigeance de ceux qui s'arrogent le droit de définir ce qui est bon pour la nature tout en oubliant que l'Homme en fait partie intégrante ? Assurément non ; car si la ville doit être repensée, elle demeurera un écosystème créé par l'Homme et pour l'Homme.

Tout le propos de la transition écologique est donc de réduire notre empreinte environnementale hors des villes tout en faisant de celles-ci des lieux de vie adaptés. Autrement dit, on ne peut prétendre préserver nos campagnes tout en limitant le développement des villes !

Nos paysages et les dynamiques qui traversent notre bassin de vie transfrontalier sont des atouts indéniables, pour peu que l'on sache **conjuguer développement économique et protection de l'environnement**. Et c'est bien ce à quoi nous nous employons depuis 4 ans :

- 1- réduction de nos émissions de CO₂ et maîtrise des coûts énergétiques grâce au réseau de chaleur urbain et à la microcentrale hydroélectrique de Vongy ;
- 2- optimisation de nos mobilités avec le pôle d'échange multimodal de la gare, la création de 12 km de pistes cyclables, le doublement de l'offre commerciale du réseau de bus et le financement de bateaux de plus forte capacité à motorisation hybride ;
- 3- adaptation au climat avec de nouvelles règles d'urbanisme et une ville désormais pensée pour les piétons, la plantation de 3 000 arbres, la renaturation des jardins sous le Belvédère, la désartificialisation de la place des Arts ou encore la récupération des eaux pluviales et la réutilisation de nos eaux usées.

Ne nous laissons donc pas abuser par cette nouvelle pensée totalitaire qui évince l'homme au profit d'une nature idéalisée. C'est ensemble et par le progrès technique que nous éviterons de « fabriquer du passé avec de l'avenir » ; ce qui n'est autre que l'une des définitions de la dictature¹.

¹Pierre MERTENS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Mertens'.

Journal bimestriel de la ville de Thonon-les-Bains

Édité par le service Communication - Directeur de la publication : Emmanuel HEINIS - Responsable de l'édition : Stéphane LEFEBVRE
Rédactrice en chef : Marie DUVERGER - Couverture © Sémaphore
Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire
Conception-réalisation : LATITUDE - Publicité : DU BRUIT AU BALCON
www.dubruitaubalcon.com - Impression : IME BY ESTIMPRIM 25 110 Autechaux -
Tirage : 22 000 exemplaires - Dépôt légal : 2^e trimestre 2024

Retour en images

13 et 14 avril

LES VÉGÉTAUX EN FOLIE

Week-end radieux pour la 3^e édition des Folies Végétales. Vous étiez plus de 16 000 visiteurs au domaine de Ripaille pour rencontrer et échanger avec les exposants et professionnels : pépiniéristes, horticulteurs, fleuristes, producteurs et artisans locaux. Un grand bravo également aux sculpteurs pour leurs réalisations XXL en paille.

© Yan Tisseyre



1^{er} et 2 juin

LA FOLIE DU GAMING

Chaque année, depuis maintenant 3 ans déjà, l'Esport rassemble plus de 2 000 joueurs et 4 000 visiteurs à la Maison des sports. Initiés ou amateurs, vous êtes de plus en plus nombreux à vivre l'ambiance de cette « nouvelle » pratique.

27 et 28 avril

© Laetitia Favre



4 mai

BAL PREMIER EMPIRE

Une expérience inédite pour les participants revêtus de leur plus beau costume d'époque ! La saison se poursuit cet été avec, entre autres, la reconstitution exceptionnelle d'un campement militaire napoléonien au domaine de Ripaille (lire p.29).

© Laetitia Favre



LES LOISIRS NAUTIQUES POUR TOUS !

Carton plein pour cette nouvelle édition qui proposait aux visiteurs, petits et grands, débutants et confirmés, des baptêmes et initiations nautiques de lac et d'eaux vives. Mais aussi des animations et spectacles pour toute la famille. Émotions garanties !



© Yvan Tisseyre

4 mai



HOMMAGE AU GÉNÉRAL DESSAIX

Personnage emblématique dans l'histoire du Chablais, héros de la Révolution et de l'Empire, le Général Dessaix surplombe fièrement le Belvédère. Découvrez son histoire à travers la nouvelle exposition du musée du Chablais : « Les Allobroges de Napoléon ».

MERCI AUX COMMERÇANTS !

À la manœuvre pour animer les places, les squares et les rues du centre-ville, le temps d'une journée. Concerts, ateliers, défilés de mode, expositions ont séduit les promeneurs.



18 mai



© Yvan Tisseyre

© Yvan Tisseyre

24 et 25 mai



© Anaïs David

QUAND LA CULTURE INVESTIT LES QUARTIERS

C'est toujours une réussite ! La preuve en est cette 3^e édition des Murmures du Macadam. L'occasion unique de mettre en lumière les compagnies et créations émergentes des arts de la rue.

PARTICULIERS-PROFESSIONNELS-ENTREPRISES



ASSUREUR PARTENAIRE
POUR LA PROTECTION
DE VOS BIENS,
DE VOTRE ACTIVITÉ

THONON-LES-BAINS - 04 50 26 28 28

ANNEMASSE - 04 50 38 76 46

EVIAN-LES-BAINS - 04 50 75 00 75



www.assurancestron.fr



web

ORIAS N° 07 006 350



Plâtrerie · Peinture
Isolation · Faux plafonds

TÉL 04 50 71 02 65
SITE BONDAZ.FR
MAIL INFO@BONDAZ.FR

21 AV. DE LA FONTAINE COUVERTE · 74200 THONON-LES-BAINS

BONDAZ
Plâtrerie Peintures

Expert-Comptable Conseil



Conseiller et faire
grandir les entreprises

#CREATION

#DEVELOPPEMENT

#GESTION

#AUDIT

EUREX - Le Don Bosco - 6 avenue Général de Gaulle
BP 135 - 74204 Thonon-les-Bains
04 50 26 36 00 - thonon@eurex.fr

www.eurex.fr





© Yan Tisseyre

DÉCHETS

NE SORTEZ PAS VOS POUBELLES TROP TÔT !



Quelques rappels pour éviter d'encombrer les trottoirs inutilement et faciliter la circulation des piétons : les bacs gris et jaunes doivent être sortis **seulement après 19h**, la veille du jour de la collecte, et rentrés dès que possible après le passage des agents de Thonon Agglomération. Vos déchets, préalablement triés, devront être déposés uniquement dans les conteneurs prévus à cet effet. Soyez vigilants !

LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de non-respect de ces modalités, vous vous exposez à une amende forfaitaire allant de 38 à 150 €. « **Appliquer ces mesures est un acte citoyen. Ensemble, préservons notre cadre de vie, et n'encombrons pas nos rues de nos poubelles** », rappelle Jean-Marc Brechotte, adjoint au Maire en charge notamment de la revitalisation du centre-ville.

i Retrouvez les jours de collecte et les informations sur le tri sélectif sur www.thononagglo.fr

SERVICE PUBLIC

DÉCLARATION DES NAISSANCES

Pour faciliter les démarches administratives des parents et offrir un nouveau service de proximité aux Thononais, la Ville a ouvert en juin un bureau d'enregistrement des naissances au sein même du service de maternité des Hôpitaux du Léman.

Ce bureau, tenu par un officier d'état civil de la Ville, est ouvert **3 demi-journées par semaine : les lundis, mercredis et vendredis de 8h20 à 12h**. Les parents peuvent ainsi effectuer sur place, et en toute simplicité, la déclaration de naissance de leur nouveau-né (sur rendez-vous préalable).

FÊTE DE LA MUSIQUE

CÉLÉBRONS L'ÉTÉ !

Coup d'envoi du premier rendez-vous estival, avec une programmation musicale variée pour cette 42^e édition de la Fête de la Musique (qui ne prend pas une ride) !

Dès 18h, de nombreuses initiatives musicales spontanées seront proposées partout en ville. Retrouvez ainsi une ambiance apéro-jazz au port de Rives, des groupes pop rock confirmés sur le parvis de l'Hôtel de Ville ou celui de la Maison des Arts, les jeunes musiciens et leurs professeurs de l'EMDT au Pôle culturel de la Visitation, ou encore un concert d'orgue à la Basilique et une chorale à l'Église Saint-Hippolyte. Découvrez, sans plus attendre, le programme complet de la soirée sur www.ville-thonon.fr, l'application Thonon en poche et sur la page Facebook de la Ville.

i FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin 2024, dès 18h



© Shutterstock

LE SAVIEZ-VOUS ?

La maternité de Thonon enregistre, en moyenne chaque année, **1 400 naissances**.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

LA CHASSE AUX NUISANCES NOCTURNES

La Ville est engagée depuis février 2023 dans une démarche innovante pour concilier animation et tranquillité publique, grâce à l'installation de deux balises mobiles pour mesurer le niveau sonore dans des zones stratégiques de la ville (Belvédère, place des Arts, complexes sportifs...).

« Ces outils innovants nous permettent à la fois de préserver notre qualité de vie tout en améliorant l'attractivité de notre territoire, mais aussi d'apporter des réponses objectives à des troubles de voisinage », explique Gérard Bastian, adjoint au Maire en charge de la police municipale et de la tranquillité publique.

COMMENT FONCTIONNENT CES BALISES ?

Ces stations autonomes, conçues par une entreprise savoyarde, permettent de surveiller en continu les niveaux sonores dans un périmètre précis. En cas de dépassement du seuil autorisé, le système déclenche une alerte auprès de la Police Municipale. Les agents reçoivent alors une notification sur leur téléphone, ainsi que l'emplacement exact de la source du bruit. Munis de ces informations, ils peuvent intervenir sans délai sur place et évaluer la situation, identifier les responsables des nuisances afin de prendre les mesures appropriées.



© Alain Dubouloz

**12 ALERTES DÉCLENCHÉES
SUR 1 AN**



© Shutterstock

CENTRE SOCIAL

UN ÉTÉ À THONON

Thonon Agglomération, avec son opération « Quartiers d'été », et le Centre social de la Ville s'associent pour proposer, en juillet et en août, de nombreuses activités, animations et événements aux jeunes de 11 à 17 ans et aux familles.

Au programme : découverte de la région, sorties en famille, temps pères/ados, jeux, olympiades, repas partagés... Sans oublier la soirée de gala, le vendredi 21 juin, à l'espace du Châtelard : ambiance tapis rouge avec un groupe de musique. Mais aussi la fête intergénérationnelle le vendredi 2 août après-midi à l'espace de Vongy. Vous pourrez également retrouver le stand du Club jeunes à l'occasion du FISE, du 16 au 18 août prochain, sur la place de Crête. L'occasion de découvrir le panel d'activités proposées aux jeunes Thononais, tout au long de l'année.

Programmation complète à retrouver dans les espaces de quartier et sur www.ville-thonon.fr.

i L'ADHÉSION AU CLUB JEUNES EST GRATUITE POUR LES THONONNAIS !

**Infos et inscriptions auprès du service Éducation - Jeunesse :
Tél. 04 50 70 69 43 ou dans les espaces de quartier**

AGENDA

Un programme éclectique

i Retrouvez toute la programmation estivale en ligne sur notre site Internet : expositions, animations, concerts, sorties...





© Alain Dubouloz

SENIORS

LE PLAN CANICULE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Engagée pour le bien vieillir à Thonon, la Ville tient chaque été un registre nominatif et confidentiel des personnes âgées isolées et/ou fragiles et des personnes en situation de handicap, dans le cadre du plan national de prévention contre la canicule.

« Ce dispositif nous permet de mettre en œuvre des mesures préventives, d'information et de sensibilisation auprès des personnes vulnérables », explique Nicole Jaillet, adjointe au Maire en charge des affaires sociales, des solidarités actives et de la lutte contre les exclusions.

En cas d'activation du plan canicule par l'État, un contact est établi de façon régulière avec les personnes inscrites à notre registre. Des appels téléphoniques sont programmés deux fois par jour, 7 jours / 7, pour prendre de leurs nouvelles. En l'absence de réponse, les personnes désignées comme « contact » sont informées et une visite à domicile peut être effectuée avant une intervention des secours.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

L'inscription est ouverte à tous les Thononais de 65 ans et plus, isolés, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Elle est renouvelée automatiquement chaque année (sauf demande de radiation).

COMMENT S'INSCRIRE ?

Retrouvez la fiche d'inscription à Atout Seniors, dans les différents accueils des services du CCAS et de la Ville, sur www.ville-thonon.fr (Espace Citoyens), mais aussi dans certains commerces de proximité.

i ATOUT SENIORS
8, impasse du Manège
Tél. 04 50 71 18 56 • atout-seniors@ville-thonon.fr

RESTEZ AU FRAIS !

Jusqu'au 15 septembre, la Ville met à disposition des retraités thononais deux salles climatisées :

- À la résidence autonomie des Ursules (3, rue des Potiers), tous les jours de 9h à 12h et de 15h à 18h ;
- À Atout Seniors (8, impasse du Manège), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

THONON EN POCHE

UN LIEN DIRECT ENTRE VOUS ET NOUS !

Avec plus de 7 955 utilisateurs actifs, l'application Thonon en poche permet aux usagers de signaler, rapidement et simplement, des dysfonctionnements repérés dans l'espace public, mais aussi de suivre en temps réel toute l'actualité municipale. Téléchargez-la sans plus attendre pour découvrir ses nouvelles fonctionnalités, notamment un plan interactif avec géolocalisation et calcul d'itinéraires pour se rendre aux principaux points d'intérêt de la ville, dans les services municipaux et de santé.

i Application disponible gratuitement sur Apple et Android.



© Alain Dubouloz



TRANSPORT SCOLAIRE

Sécurité renforcée

Av. Jules Ferry /
Bd du Pré
Cergues / Crête

Alors que l'aménagement du futur pôle d'échange multimodal se poursuit boulevard du Canal, la Ville entamera dès cet été la création de 3 mini-gares routières. Opérationnelles d'ici la fin de l'année, elles permettront d'acheminer les élèves au plus près de leurs établissements scolaires (collèges et lycées), pour plus de sécurité et de commodité.

« **Les travaux seront conjointement financés par la Ville et Thonon Agglomération, compétente sur les projets qui concernent les mobilités** », souligne Jean-Pierre Favrat, adjoint au Maire en charge des travaux et aménagements urbains.

AMÉNAGEMENT

COUP DE NEUF POUR LA MAISON DE QUARTIER

La Ville lance les études de renouveau de la maison de quartier de Vongy. Quel est le projet ?

Situé au n°34 de la route de Vongy, ce bâtiment datant de 1974 sera prochainement réhabilité afin d'accueillir l'espace jeunesse du Centre social, une maison d'assistantes maternelles (la 2^e à Thonon) ainsi qu'une salle polyvalente. « *Nous lançons actuellement les études. La consultation des entreprises est prévue en novembre prochain, avec des travaux programmés entre janvier et octobre 2025* », précise Jean-Pierre Favrat, adjoint au Maire en charge des travaux et propriétés communales.

Ces travaux répondent à plusieurs objectifs : renouveler l'image et l'identité du quartier, en localisant notamment les services et lieux de vie autour du groupe scolaire ; offrir aux habitants un bâtiment multi-services de proximité, ouvert à tous, dédié au bien-vivre-ensemble, ainsi que des locaux fonctionnels et confortables à la performance énergétique modernisée. « *Les nouvelles fonctionnalités du bâtiment seront pensées en lien avec les installations et équipements sportifs à proximité pour favoriser le lien entre les différentes activités qu'offre le quartier* », conclut l' élu.

Une enveloppe d'1,9 million d'euros est prévue pour réaliser les travaux de ce projet.



Avenue Jules Ferry

© Alain Dubouloz

Planning des chantiers

BOULEVARD DU PRÉ CERGUES

Juillet 2024 > Novembre 2024

1 440 000 €

AVENUE JULES FERRY

Août 2024 > Novembre 2024

720 000 €

SECTEUR DE CRÊTE

Août 2024 > Fin octobre 2024

350 000 €

MOBILITÉS DOUCES

LE RÉSEAU S'ÉTOFFE



Inauguration de la voie verte (1,5 km) reliant l'impasse des Bosquets et le chemin des Mascottes

© Yan Tisseyre

D'est en ouest, et du nord au sud, les aménagements se poursuivent afin de créer à terme un maillage continu et sécurisé pour les cyclistes. Voici les travaux qui seront réalisés au cours de ce second semestre 2024.

AVENUE DE LA GRANGETTE
Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle (430 m) qui reliera le chemin de Morcy (aménagements réalisés en 2023 entre le carrefour du Genevray et le chemin du Marais), la voie verte (1,5 km entre l'impasse des Bosquets et le chemin des Mascottes), et l'avenue du Général-de-Gaulle qui constitue un axe majeur d'entrée de ville.
Travaux programmés de juin à septembre

CHEMIN DES MASCOTTES
Aménagement d'une bande cyclable (149 m) qui permettra de relier la voie verte inaugurée en avril dernier (1,5 km entre l'impasse des Bosquets et le chemin des Mascottes) à la future mini-gare routière réalisée à proximité immédiate du lycée de la Versoie (voir article ci-contre).
Travaux programmés en septembre

CHEMIN DU GENEVRAY
Aménagement d'un « chaucidou » de 500 mètres (chaussée à circulation douce : une rue composée d'une voie centrale pour les véhicules motorisés et de deux bandes latérales pour les cyclistes) depuis l'avenue de Sénévulaz jusqu'au 17 chemin du Genevray. Ce chaucidou permettra de rejoindre le chemin de Morcy déjà sécurisé pour les cyclistes.
Travaux programmés en novembre

AVENUE D'ÉVIAN
Lancement des travaux en juillet pour l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle (350 m) sur la partie comprise entre le chemin des Plantées et l'avenue Jules-Ferry.
Travaux programmés de juillet à décembre

Retrouvez tous les travaux en cours et actualisés sur www.ville-thonon.fr
(rubrique Vie pratique > Infos travaux)



SECOURISME

DES ASSISTANTES MATERNELLES FORMÉES

Dans le cadre de leur formation continue, 20 assistantes maternelles de Thonon-les-Bains ont été formées aux gestes de premiers secours.

Attachée à la professionnalisation des assistantes maternelles exerçant sur son territoire, la Ville encourage et facilite leur formation continue. C'est dans cette dynamique que 20 d'entre elles ont répondu positivement à la proposition du Relais Petite Enfance de la Commune pour suivre une formation initiale ou de remise à niveau en SST (sauveteur secouriste du travail).

Organisés en mars dernier, en collaboration avec un organisme de formation FSI* Auvergne Rhône-Alpes, spécialisé dans la petite enfance, ces deux jours ont permis aux participantes de revoir les gestes fondamentaux de premiers secours. *« Ces formations sont indispensables pour prévenir les risques et acquérir les bons réflexes en cas d'urgence. Engagés en faveur de la sécurité et du bien-être des tout-petits sur notre territoire, nous les proposons chaque année aux assistantes maternelles volontaires »*, conclut Véronique Vulliez, adjointe au Maire en charge de la petite enfance, des familles et solidarités intergénérationnelles.

*Formation Sécurité Incendie



© DF



© Alain Dubouloz

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

BILAN 2024

221

PARTICIPANTS

20

ZONES DE RAMASSAGE

1 160 KG

DE DÉCHETS COLLECTÉS
(dont 520 kg au port de Rives)

(1 660 kg en 2023 / 1 760 kg en 2022 /
1 740 kg en 2021 / 2 600 kg en 2019)

5 280

MÉGOTS
RAMASSÉS

EN CENTRE-VILLE

LA PLAGE MUNICIPALE

UN NOUVEAU GÉRANT POUR LE RESTAURANT

Rencontre avec Benjamin Kerckhove installé à la Plage municipale pour les quatre prochaines saisons.



© Alain Dubouloz

Du 20 juin au 29 août 2024
Nocturnes chaque jeudi : profitez
de la Plage jusqu'à 21h30

L'établissement nautique a rouvert ses portes le 4 mai dernier, avec un nouveau gérant à la tête de son restaurant. Pour les habitués du port de Rives, Benjamin Kerckhove n'est pas un inconnu puisqu'il occupe déjà depuis trois ans deux des trois kiosques de la place du 16 août 1944.

« En découvrant l'appel à candidatures de la Ville, nous avons sauté sur l'occasion. Le cadre est idyllique avec cette terrasse en front de lac », explique-t-il. « C'est un investissement important mais qui en vaut la peine. Nous avons refait les peintures, la devanture du snack, et changé entièrement le mobilier et les équipements de cuisine », ajoute-t-il.

Le restaurant de la Plage, ce sont 96 places assises, sans compter les salons de jardin (64 places) et les bains de soleil, avec une ouverture de 9h30 à 20h en pleine saison, et jusqu'à 21h30 les jeudis soir. Côté carte, les clients retrouveront des planches apéritives charcuterie-fromage 100 % locales ou de fritures, mais aussi les traditionnels burgers, salades, moules-frites maison ou des filets de perche panés.

« Nous travaillons avec des fournisseurs chablaisiens : pains burgers fabriqués par la boulangerie Deville, charcuterie et fromage de chez Buttay, œufs de Marin... ». En termes d'animations, le nouveau gérant proposera plusieurs nouveautés pendant la saison : ambiance musicale pour les Nocturnes, retransmission des grands événements sportifs (Euro 2024 et JO de Paris), et d'autres surprises à découvrir tout au long de la saison...

i RÉSERVATIONS AU 04 50 71 32 05

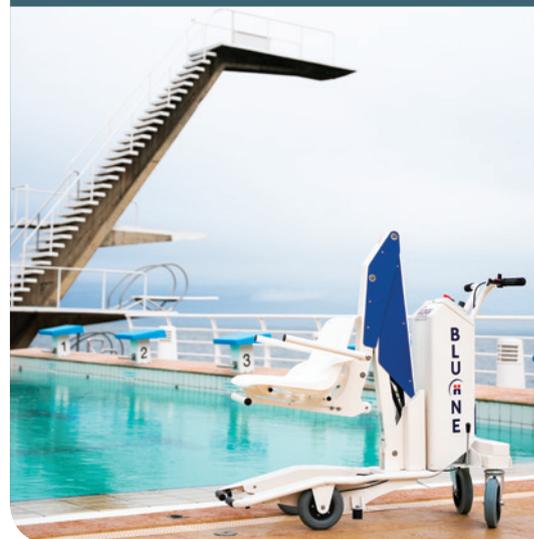
Entrée gratuite à la Plage pour les clients du restaurant
entre 11h30 et 14h30

ACCESSIBILITÉ

La plage pour tous

Ce printemps, avant son ouverture officielle, d'importants travaux ont été effectués au sein de la Plage municipale pour faciliter son accès aux personnes à mobilité réduite : aménagement d'une rampe d'accès au niveau des caisses, modification des douches PMR, installation de rails de guidage (environ 300 mètres) et de bandes podotactiles pour les malvoyants, amélioration de la signalétique (casiers, douches, sanitaires et vestiaires), réparation de l'élévateur pour l'accès au bassin de 50 m et acquisition d'un nouveau système de mise à l'eau plus ergonomique pour la piscine, déploiement de balises sonores pour les malvoyants et de boucles magnétiques pour assister les malentendants à l'accueil. Les derniers aménagements s'achèveront en juin avec l'installation au niveau du solarium d'une potence pour la mise à l'eau au lac, jusqu'alors inaccessible.

« Chaque année, la Plage accueille environ 140 000 visiteurs. Il était donc indispensable de mettre aux normes nos équipements afin de favoriser leur accès au plus grand nombre », souligne Katia Bacon, adjointe au Maire en charge notamment de la qualité des services publics, de la ville inclusive et de la lutte contre les discriminations.



© Teddy Desgranges

URBANISME

BESOIN D'AIDE POUR MONTER VOTRE PROJET ?



© Shutterstock

Vous souhaitez construire, transformer ou rénover une construction, que vous soyez un particulier ou un professionnel, le service Urbanisme de la Ville vous accompagne dans vos démarches en vous proposant des permanences « Conseil Architecture et Urbanisme ».

Gratuites et ouvertes à tous sur rendez-vous, elles sont organisées chaque 2^e mardi du mois, en partenariat avec le CAUE 74*.

COMMENT ÇA MARCHE ?

En amont de votre visite (a minima une semaine à l'avance), il vous sera demandé de fournir tous les documents essentiels à la présentation de votre projet : plan de localisation (référence cadastrale), plan de la construction projetée, photos de l'environnement existant et vues d'insertion du projet... Pendant une trentaine de minutes, après une brève présentation du dossier et de vos intentions, l'architecte-conseil vous exposera ses recommandations.

Vous recevrez ensuite, à l'issue de ce rendez-vous, un compte-rendu détaillé par email, récapitulant les points abordés, les solutions envisagées et les décisions prises pour vous aider à finaliser votre projet.

*Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie

i PERMANENCES « CONSEIL ARCHITECTURE ET URBANISME »

Le 2^e mardi du mois, rendez-vous par mail : urbanisme@ville-thonon.fr ou tél. 04 50 70 69 94

**Une question ? Un conseil ?
Ne restez pas sans réponse !
Le service Urbanisme vous accueille
sur ou sans rendez-vous du lundi
au vendredi, de 8h30 à 12h.**

PAROLE D'ÉLU

Christophe Arminjon

Maire de Thonon-les-Bains



© Alain Dubouloz

« Comme nous nous y étions engagés, nous avons entrepris, dès notre prise de fonctions, l'élaboration de nouvelles règles d'urbanisme en vue de mieux maîtriser le développement urbain de notre ville.

Ces dispositions prendront effet avec le nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) dont l'assemblée communautaire de Thonon Agglomération sera saisie pour approbation au dernier trimestre 2025, l'Agglomération étant désormais seule compétente pour modifier les règles instaurées lors de la précédente mandature.

Ce temps de mise en œuvre s'explique par la complexité du sujet et l'importance donnée à la concertation citoyenne :

- Assises locales du développement en 2022 avec :
 - 4 000 contributions individuelles
 - 3 ateliers participatifs
 - 3 tables rondes d'experts
- Balades urbaines avec le Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) en 2023 : 80 participants
- Comités de pilotage thématiques : habitat, mobilités, développement économique : 6 en 2022, 16 en 2023 et déjà 5 en 2024
- Réunions publiques
- Diagnostics « en marchant » dans nos quartiers...

L'objectif est de poser les bases d'un aménagement durable qui réponde au double enjeu d'assurer le développement économique de notre territoire tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants.



© Yan Tisseyre

Afin d'optimiser sa relation citoyenne, la Ville s'est lancée dans une démarche de certification Qualivilles qui vise à établir une excellence des services publics, en l'occurrence des services Accueil de la Mairie, État civil - Population, Éducation - Jeunesse et Centre communal d'action sociale. « Une démarche proactive qui répond à un engagement fort de la collectivité pour se moderniser et répondre de manière optimale aux attentes des administrés », souligne Katia Bacon, adjointe au Maire en charge de la qualité des services publics et de la relation aux usagers. Pour répondre à ce nouveau défi, les agents de la Ville se mobilisent déjà depuis plusieurs semaines afin de faciliter les démarches administratives des Thononais, en apportant des réponses rapides, claires, fiables et efficaces à leurs demandes.

UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION

Du 13 mai au 15 juin derniers, les administrés ont été sollicités pour répondre à un questionnaire, à la suite de leur passage en Mairie, dans l'un des quatre services audités. « L'occasion de donner leur avis, en toute confidentialité, sur la manière dont ils ont été reçus et la qualité des informations délivrées. L'objectif est d'établir maintenant un état des lieux précis et de proposer des améliorations significatives, en vue de la certification de nos services d'ici fin 2025 », conclut l'adjointe. À noter que cette enquête sera désormais réalisée chaque année.

LABEL QUALIVILLES

LA VILLE S'ENGAGE POUR MIEUX VOUS SERVIR !



COMPOSTAGE

Arrêtons de brûler, valorisons nos déchets verts

Le saviez-vous ? Le brûlage des déchets verts à l'air libre est formellement interdit pour les particuliers*. En cas d'infraction, les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 750 €. Il s'agit en effet d'une activité fortement polluante, nuisible pour la santé, mais aussi dangereuse pour la nature, notamment lors des fortes chaleurs.

PRIVILÉGIEZ LES MÉTHODES ALTERNATIVES

Les résidus liés à l'entretien des jardins et des espaces verts (tonte des pelouses, taille des haies, ramassage des feuilles mortes...) doivent être considérés comme des ressources plutôt que des déchets. Désormais, choisissez donc des solutions adaptées à vos besoins et respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement : optez pour le compostage, le broyage, le paillage et le mulching. En dernier lieu, vous pourrez également déposer vos déchets verts à la déchetterie. On compte sur vous pour adopter les bons gestes !

*Selon l'article L-541-21-1 du Code de l'environnement



© Shutterstock



PEINTURE INTÉRIEURE - EXTÉRIEURE
ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

04 50 71 31 25 - THONON
www.plantazpeinture.fr

THONON-LES-BAINS (74)
LE TRIO

LIVRAISON JUIN 2025

Idéalement située av. de Genève, la résidence LE TRIO d'architecture contemporaine, vous offre un confort et une facilité de vivre, avec ses commerces, transports et services à proximité. Choix d'appartements spacieux du T2 au T5 avec jardin, balcon ou terrasse. Vue lac pour quelques logements.

LOI PINEL A

06 27 09 00 38

www.villes-villages.com

Promoteur régional indépendant
Saint-Martin-Le-Vinoux (38) / Metz-Tessy (74)


villes & villages
créations



CROISIÈRE

CET ÉTÉ, EMBARQUEZ À BORD DE L'AMIRAL



© Alain Dubouloz

**Depuis mai, un nouveau bateau promenade sillonne les eaux du lac Léman.
Rencontre avec Philippe Gausset, président de la Compagnie des bateaux du Léman.**

**Philippe Gausset, pouvez-vous nous présenter
L'Amiral ?**

Amarré au port de Rives, *l'Amiral* est le dernier fleuron de la Compagnie des bateaux du lac d'Annecy. Il a rejoint la rive lémanique le 22 février dernier. Il s'agit du premier bateau hybride de la Compagnie qui fonctionne au gaz liquéfié pour la navigation et au moteur électrique pour les entrées et sorties du port. *L'Amiral* est aussi le premier bateau en France à être équipé de moteurs catalysés, dotés de filtres à particules, pour réduire au maximum son impact écologique.

Depuis mai, vous proposez donc une nouvelle offre touristique à Thonon ?

En effet, *l'Amiral* signe le grand retour des croisières commentées dans la capitale du Chablais, avec une capacité de 75 personnes à bord, et une offre de restauration pour les groupes. De mai à octobre, les passagers pourront découvrir, depuis le lac,

la fascinante histoire du Chablais, de ses monuments et de ses sites emblématiques tels que le domaine de Montjoux, son pittoresque port des pêcheurs, le château de Ripaille et d'autres trésors plus confidentiels et surprenants.

Quand et comment embarquer ?

En pleine saison, du 13 juillet au 25 août, nous proposerons jusqu'à trois sorties par jour, sur des parcours d'1h ou 1h30. Nous prolongerons ensuite sur le mois de septembre, mais aussi sur les week-ends d'octobre, les vacances de la Toussaint et durant l'hiver puisque le bateau dispose d'un espace abrité et chauffé. Toutes les informations pratiques, les horaires et tarifs sont disponibles sur notre site Internet : www.bateaux-leman.com, tout comme la réservation des billets en ligne.

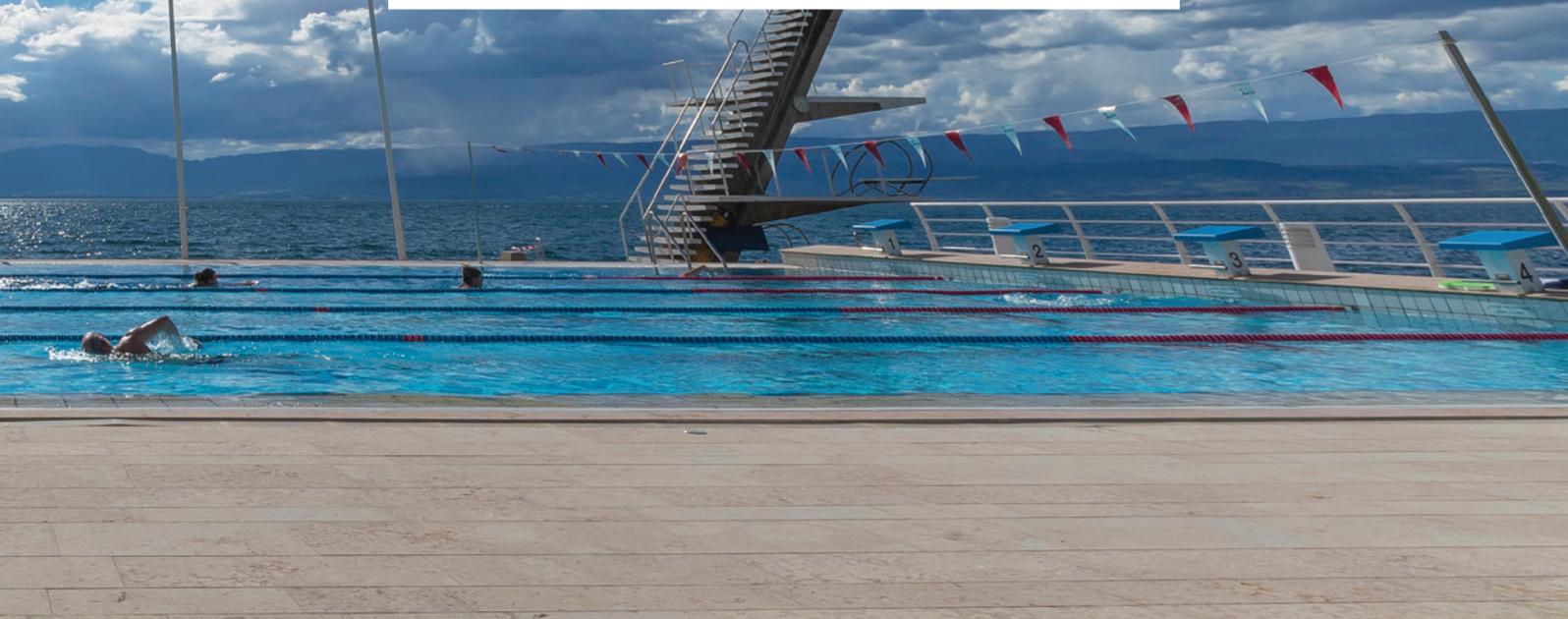


| À la une |

ATTRACTIVITÉ

THONON LABELLISÉE

Signes distinctifs de qualité, les villes affichent fièrement leurs labels. Sur les supports de communication institutionnelle, les panneaux d'entrée de ville ou encore dans les espaces publics : ils fleurissent partout ! « Ville active et sportive », « ville citoyenne », « ville impériale », ces appellations ne vous sont pas étrangères mais connaissez-vous réellement leur signification ? Focus sur ces distinctions qui sont aujourd'hui de véritables outils de promotion pour notre territoire.





Assises locales du développement urbain

© Alain Dubouloz

Thonon aspire à l'excellence pour ses habitants, mais aussi pour ses touristes, plus nombreux chaque année. Environnement, politique sportive et culturelle, activités nautiques et familiales, la Ville vise partout le podium. « Des résultats concrets et une reconnaissance objective puisque nos actions sont aujourd'hui récompensées par de nombreux labels qui attestent la qualité de nos équipements et garantissent aux usagers le meilleur service », explique Carine De La Iglesia, conseillère municipale déléguée au tourisme et à la promotion de la ville. En s'inscrivant dans ces démarches qualité, la Ville choisit en effet de se soumettre aux audits et différents contrôles aléatoires qui jaugent du respect de ses engagements vis-à-vis des organismes certificateurs. « Ces labels renforcent notre attractivité, indispensable pour attirer sur notre territoire de nouvelles entreprises, de nouveaux investisseurs et des financements pour nos futurs projets », complète le Maire Christophe Arminjon.

OBJECTIF 2025 Certification Qualivilles pour les services Accueil, État civil, Éducation et CCAS

Plus d'infos p.15

S'ils font partie des critères de choix d'une destination et ont un impact évident sur l'attractivité d'une ville, les labels qualité sont également des marqueurs de valorisation des services publics. « Résultats d'un fort engagement de la collectivité, ils sont ainsi un moyen de valoriser le travail des 600 agents municipaux, mobilisés pour répondre au mieux aux usagers », ajoute l'édile.

TOUR D'HORIZON DE NOS LABELS

VILLE CITOYENNE

En 2023, plus de 350 villes ont déposé leur candidature à ce label. 117 ont été évaluées et finalement 27 villes ont été labellisées. Parmi elles : Thonon-les-Bains. Le label « ville citoyenne » est un outil de reconnaissance et de valorisation des communes qui mènent une politique volontaire en faveur de l'éducation, de la participation et de l'engagement des citoyens. Depuis 2020, Thonon multiplie en effet les actions participatives : assises locales du développement urbain, diagnostics en marchant dans les quartiers et aux abords des écoles, budgets participatifs avec pas moins d'un million d'euros dédié à la concrétisation des projets des Thononais, etc.

VILLE ACTIVE ET SPORTIVE (2 LAURIERS)

Cette distinction récompense les collectivités qui engagent une politique appuyée en faveur de l'activité physique et sportive pour tous. Depuis septembre 2020 notamment, plusieurs projets ont été engagés pour remettre à niveau nos équipements sportifs et en créer de nouveaux, dont une nouvelle piste d'athlétisme à Vongy, et un parc de loisirs à la Grangette, avant d'engager la transformation du stade Joseph Moynat. En termes d'événements aussi, la Ville est fière d'ajouter à sa programmation des rendez-vous qui rassemblent chaque année de nombreux participants et visiteurs, tels que la Thonon Cycling Race (cyclo sportive), le Thonon Gaming Fest (événement sport) ou encore la tournée FISE Xpérience (sports urbains et freestyle). Sans oublier les 80 clubs du tissu associatif qui proposent chaque saison de nombreux rendez-vous sportifs.



Des initiatives récompensées

Mise en ligne en février 2021, l'**application Thonon en poche** qui comptabilise aujourd'hui plus de 7 955 utilisateurs actifs est lauréate du prix « Smart City » des Trophées Éco Actions 2021. Ce prix récompense les projets en faveur de l'environnement qui reposent notamment sur les nouvelles technologies.

Le Printemps des coquelicots reçoit le prix Territoria « Argent »

Primée en 2022, dans la catégorie Éco-Maires - « actions en faveur de l'environnement », Thonon s'est distinguée en obtenant le prix « Argent » pour la première édition du Printemps des coquelicots. Renouvelée chaque année, l'opération désormais pilotée par Thonon Agglomération rencontre un vif succès ! 16 000 visiteurs en 2024 : un record !

PAVILLON BLEU SUR LE PORT, LA PLAGE MUNICIPALE ET SAINT-DISDILLE

Le label Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent une politique de développement touristique durable. À Thonon, le Pavillon Bleu flotte fièrement sur le port de plaisance, la Plage municipale et celle de Saint-Disdille depuis 2010. Établi selon plusieurs critères (eau et assainissement, biodiversité et gestion du milieu naturel, sécurité, gestion des déchets, éducation au développement durable, accessibilité, équipements et services, informations aux usagers...), il témoigne de la qualité du littoral, des eaux et des dispositifs d'accueil de leurs visiteurs. « *Sur place, les usagers sont ainsi assurés de bénéficier de tous les équipements indispensables : poubelles de tri pour valoriser les déchets, présence de sanitaires afin de conserver une eau de baignade de qualité, sécurité et accessibilité à la baignade pour tous, informations sur la qualité de l'eau, la faune et la flore* », explique Isabelle Place-Marcoz, adjointe au Maire en charge de la transition écologique.

TERRE DE JEUX 2024

Un label qui fait écho à celui de « ville active et sportive ». En effet, en 2024, Thonon se mobilise à travers le sport pour faire vivre la magie et l'esprit des JO de Paris. Elle accueillera notamment le passage de la flamme paralympique, le dimanche 25 août prochain. **Retrouvez plus d'infos sur les festivités de cette journée p. 31.**



© Sémaphore



© Yan Tisseyre

VILLE IMPÉRIALE

En témoigne le succès des animations proposées tout au long de l'année, la marque Ville Impériale offre une réelle visibilité historique et patrimoniale aux communes adhérentes. En 2024, Thonon est ainsi fière de valoriser son patrimoine lié aux périodes de l'Empire.

PLAN MERCREDI

Décerné par l'État en 2018, le label Plan Mercredi est un gage de qualité pour les accueils de loisirs municipaux. En partenariat avec les acteurs culturels et sportifs locaux, la Ville s'engage en effet à proposer des animations et un projet éducatif de qualité pour les enfants accueillis.

VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE

Le saviez-vous ?

Au palmarès 2024, Thonon occupe la 155^e place au niveau national (sur 34 808 communes), et la 3^e place au niveau départemental (derrière Annecy et Epagny Metz-Tessy).

L'OFFICE DE TOURISME DE THONON SUR LA PREMIÈRE MARCHÉ

PAROLE À ALEXIS BONGARD Directeur de l'Office de Tourisme

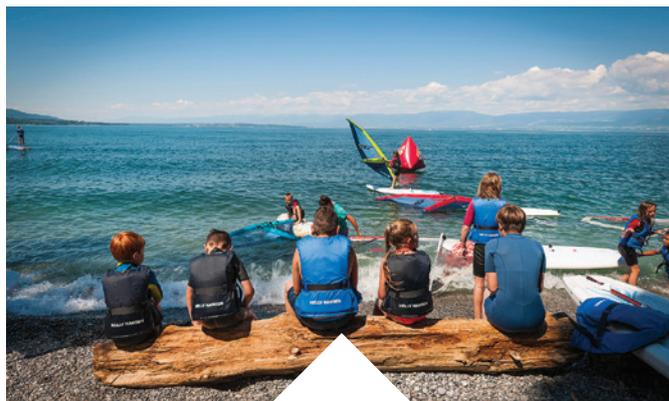
Services et qualité, telle est notre vision du tourisme. À ce titre, nous venons de nous voir renouveler, pour les cinq prochaines années, notre classement en catégorie 1 : la plus haute distinction pour nos établissements. Elle distingue les offices de référence qui sont en capacité de proposer 100 % des services attendus par une clientèle nationale et internationale, en termes d'hébergement, de restauration, d'activités culturelles, sportives et de loisirs aussi bien en quantité qu'en diversité. Au quotidien, ce classement représente la travail constant de nos équipes motivées par la volonté d'améliorer le service, de progresser, d'innover et de promouvoir nos actions.



© DR

LE LABEL QUALITÉ TOURISME DEVIENT « DESTINATION D'EXCELLENCE »

Label indispensable à l'obtention de la catégorie 1, il intégrera en octobre prochain la démarche RSE. Lors du dernier audit réalisé en janvier dernier, nous affichions un score de 97 %, quand il faut répondre à 85 % des critères demandés. C'est une fierté pour nos équipes, et la garantie pour nos visiteurs de bénéficier d'un service de haute qualité. Thonon fait ainsi partie des destinations touristiques de référence avec une clientèle qui participe activement au développement de notre économie locale.



© Sémaphore

STATION NAUTIQUE 4 ÉTOILES

Thonon-les-Bains a intégré le club très fermé des stations nautiques en 2004. Depuis, la Ville n'a eu de cesse d'améliorer ses infrastructures, son accueil, sa promotion et son organisation afin de permettre à ses usagers une pratique optimale des sports et loisirs nautiques. Un effort récompensé par l'attribution du plus haut niveau du label !

FAMILLE PLUS

Depuis 2016, Thonon est labellisée Famille Plus, preuve de son engagement à répondre de façon optimale aux attentes des familles et des enfants, en améliorant les prestations et les services qu'elle offre aux Thononais et aux touristes. Elle propose ainsi un accueil personnalisé, des animations et des activités adaptées à tous les âges, mais aussi des tarifs « famille » en s'appuyant sur son réseau de partenaires.

TOURISME ET HANDICAP

C'est la garantie pour les personnes en situation de handicap de bénéficier à Thonon d'équipements et de structures conformes à leurs besoins. Hébergements, loisirs, activités sportives et culturelles : l'Office de Tourisme travaille avec de nombreux partenaires afin de proposer aux visiteurs des séjours adaptés. Un engagement récompensé notamment par le passage, cet été, de la flamme paralympique dans le cadre des Jeux de Paris 2024.



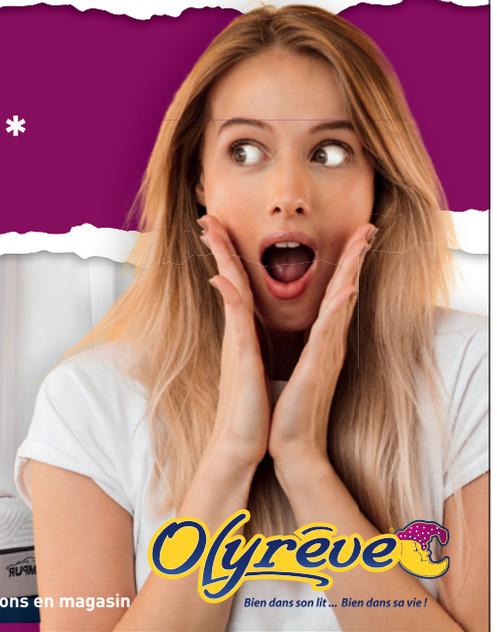
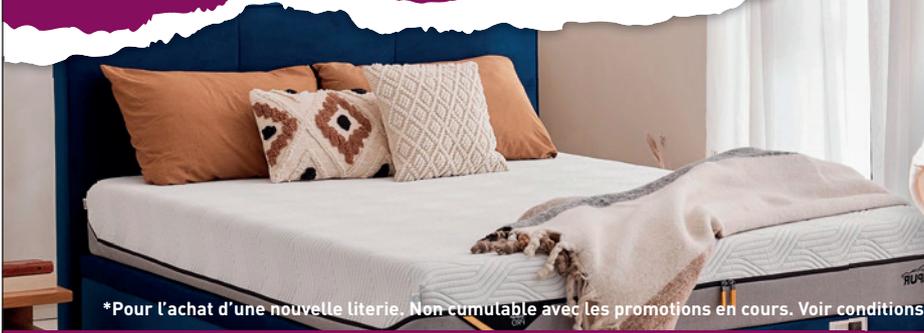
© Sémaphore

ACCUEIL VÉLO

La Ville et l'Office de Tourisme se mobilisent pour favoriser la pratique du vélo, à travers notamment le développement des pistes sécurisées et des équipements pour les cyclistes en résidence ou en itinérance sur notre territoire. Cette marque nationale accrédite les efforts réalisés par la collectivité en faveur de ce mode doux de circulation.

REPRISE DE VOTRE LITERIE DU 18 MAI AU 15 JUIN

jusqu'à
1000€*



Olyreève
Bien dans son lit... Bien dans sa vie!

*Pour l'achat d'une nouvelle literie. Non cumulable avec les promotions en cours. Voir conditions en magasin

Espace Léman 2 - Route de Margencel 74200 ANTHY SUR LEMAN



MCM

TRAVAUX PUBLICS / VRD / DÉMOLITION
GÉNIE CIVIL / TRANSPORT

Z.I. de Vongy / 90 Chemin de la Ballastière 74200 Thonon-les-bains
T. 04 50 73 51 38 / F. 04 50 73 51 09
contact@mcm-tp.com

mcm-tp.com

**voTRE pub
dans le mag**

???

contactez-nous

QBAB
DU BRUIT AU BALCON

+33 (0)4 37 92 04 07

thononmag@dubruitaubalcon.com

TROIS SALLES, TROIS AMBIANCES



LA BRASSERIE DU
GÉNÉRAL
1864



LES
COCHONNERIES
DU GÉNÉRAL
Bar à Vins



LA
CABANE
DU GÉNÉRAL

...UN SEUL GÉNÉRAL !

INFOS & RÉSERVATIONS : LEGENERAL.COM

100% PUR CHÈVRE

Retrouvez-nous cet été au village des Lindarets à Montriond
pour une expérience unique !



Informations et conditions d'accès sur le site www.valleedaulps.com




vallée
d'AULPS
Portes de Savoie



ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES BIODÉCHETS

Depuis mars, 14 bornes de collecte des biodéchets (épluchures de fruits et légumes, restes alimentaires...) ont été installées dans le centre-ville.

Vous résidez dans le quartier de la Rénovation, rue du Chablais ou boulevard Georges-Andrier, et vous souhaitez rejoindre l'expérimentation en cours ? C'est possible ! Vous pouvez retirer votre bioseau et des sachets krafts :

- chaque 1^{er} jeudi matin du mois sur le stand de Thonon Agglomération, square Aristide-Briand ;
 - ou encore au magasin municipal (3, avenue de la Libération) ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h.
- N'oubliez pas votre justificatif de domicile !

i DES QUESTIONS ? Contactez : dechets@thononagglo.fr

LES PREMIERS RÉSULTATS

300 FOYERS
participent déjà à l'expérimentation

800 KG
de biodéchets collectés
par semaine, et traités
en méthanisation
à Veigy-Foncenex

TRANSPORTS SCOLAIRES

PRÉPAREZ LA RENTRÉE DE VOS ENFANTS !

Les inscriptions en ligne sont ouvertes sur star-t.fr. Le prix annuel de l'abonnement scolaire* est de 78 €, et la date limite d'inscription est fixée au 15 juillet 2024. Assurez-vous de faire la démarche dans les délais pour éviter une majoration tarifaire.

*1 aller-retour par jour en période scolaire. Au-delà, un abonnement annuel réduit -26 ans existe aussi pour se déplacer librement sur tout le réseau STAR'T (infos : star-t.fr).

JEUNESSE

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR PASSER SON PERMIS DE CONDUIRE

Vous avez entre 16 et 19 ans ? Vous souhaitez obtenir votre permis de conduire en 2024 et avez déjà passé avec succès l'examen du Code de la Route ? Engagez-vous dans une action citoyenne aux côtés du service Info Jeunes de Thonon Agglomération et bénéficiez en contrepartie d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 600 €, directement versée à votre auto-école.

**Montant variable selon les conditions de ressources du bénéficiaire.*

i Retrouvez toutes les informations et retirez dès maintenant votre dossier en ligne sur thononagglo.fr ou directement auprès du service Info Jeunes (8 av. Saint-François de Sales).

NOS LIGNES d'été

THONON CENTRE
 THONON PLAGE
 SAINT-DISDILLE
 EXCENEVEX
 YVOIRE
 CHENS-SUR-LÉMAN

152 Été

Da 8 juillet au 24 août 2024

SPART Maison de la Mobilité
 Service de Thonon Agglomération
 74200 Thonon
 Tél. 04 50 26 35 35

www.maison-mobilite.com

QR code

Gedimat Lombard

- Matériaux
- Menuiserie
- Carrelage
- Salle de bains
- Outillage
- Travaux publics
- Isolation
- Plomberie
- Electricité
- Aménagement extérieur

Evian - Thonon

CHAMPION

LA QUALITÉ PROFESSIONNELLE

ici je trouve tout pour bricoler comme un Pro

Bénéficiez d'une remise -10%*
 sur présentation du coupon

*Remise immédiate en magasin. A l'enlèvement uniquement. Hors aciers, gaz et électroportatifs. Hors promotions et commandes en cours. Hors déstockage.

Magasin en libre service

48 Avenue de Sénévulaz - Face au Ciné Léman
 04 50 26 21 00

BOUJON PLAQUISTE

FAUX PLAFOND
 DOUBLAGE & CLOISON
 ISOLATION THERMIQUE & PHONIQUE
 PEINTURE INTERIEUR & EXTERIEUR
 NEUF & RENOVATION

16 avenue de Sénévulaz 74200 Thonon-Les-Bains
 Tél : 06.45.93.48.41
 E-mail : Boujonplaquiste@gmail.com

MAJORITÉ MUNICIPALE CHRISTOPHE ARMINJON

THONON DEMAIN

Résolue à faire de Thonon **une ville dynamique où il fait bon vivre**, votre équipe municipale s'emploie à créer les conditions d'un développement économique durable, parce que plus juste et plus respectueux de notre environnement.

Il nous faut aussi veiller à ce que notre prospérité et la qualité de nos vies ne dépendent pas exclusivement de la Suisse voisine ; ce qui passe par la création d'emplois, une offre de logements adaptée, des mobilités efficaces, des services de qualité et la préservation de notre pouvoir d'achat... **Des objectifs qui se concrétisent jour après jour.**

En effet, d'ici à 2026, 150 millions d'euros auront été investis par des opérateurs privés pour **de nouveaux équipements et services** : hôtels, casino de jeux, réseau de chaleur, centrale hydroélectrique, crématorium, refuge pour animaux... soit près de **200 emplois à créer**, sans compter l'impact sur le carnet de commandes de nos entreprises.

Dans le même temps, nombre d'équipements communaux auront été renouvelés ou modernisés pour près de 45 millions d'euros (stade de Vongy, P+R de l'Ermitage, Maison des associations et plaine de loisirs à la Grangette, salle de conférences de l'Excelsior, PEM¹ de la gare, ancien casino boulevard de la Corniche, Maison de quartier de Vongy, ancien tribunal et Mairie, Centre technique municipal à Saint-Disdille...), générant une quinzaine d'emplois directs, avec les mêmes retombées économiques positives. À cela s'ajoutent la modernisation de notre hôpital (35 M €), la création d'une Maison de santé pluridisciplinaire avenue des Allinges, l'implantation d'un nouveau collège à Collonges-Saint-Hélène (43 M €) et de nouvelles formations professionnelles, ainsi que la réhabilitation de la base nautique des Clerges (9 M €) ; des services très attendus...

Jamais donc Thonon n'aura mérité autant son titre de capitale du Chablais, son dynamisme rayonnant désormais bien au-delà de ses frontières.

Ensemble pour Réussir Thonon

¹Pôle d'échange multimodal

OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE JEAN-BAPTISTE BAUD

TALUS SOUS LE BELVÉDÈRE : LE FIASCO À 12 MILLIONS

Rénover les talus sous le Belvédère afin de mieux relier le centre-ville à Rives, tout en créant un nouveau parc : sur le papier, une bonne idée qui figurait d'ailleurs dans notre programme sous forme de trame verte. **Malheureusement, ce projet s'est transformé en un véritable fiasco, symptomatique de l'action de la municipalité.**

Le coût du projet d'abord, qui est passé de 8 à 12 millions, pour satisfaire aux désirs pharaoniques du Maire. Dans une ville où les services à la population font souvent défaut, comment comprendre une telle démesure ?

La méthode ensuite : alors que ce projet aurait pu réunir les habitants, il a été conçu sous cape, sans concertation ni implication de l'ensemble des élus, des associations et de la population. En tout et pour tout, une réunion d'informations aux riverains à quelques jours du début des travaux ! L'occasion de découvrir **un projet qui, malgré son coût exorbitant, ne tient pas la route**. D'abord du point de vue

environnemental : aucun séquençage pour prendre en compte la protection de la biodiversité et réfléchir à un projet qui rénove tout en préservant. En retard, les travaux qui devaient débiter en février ont été lancés fin avril en pleine période de nidification.

Quelle image donnent les pouvoirs publics lorsqu'ils font ce qu'ils déconseillent strictement aux citoyens ? Qu'importe, il faut finir avant les prochaines élections ! Résultat : des habitats détruits, des nids à terre. Rappelons que SNCF Réseau a été condamné à 450 000 euros d'amende en 2023 pour un débroussaillage en pleine période de nidification de oiseaux. Enfin, **le nouveau projet n'est pas inclusif car il ne sera pas accessible PMR**. Une décision incompréhensible et inacceptable surtout après les annonces faites en la matière par la municipalité et l'accueil de la flamme paralympique.

Face à ce fiasco, il faut se rendre à l'évidence : le projet doit être suspendu et redéfini. Nous en appelons à la raison dans l'intérêt de la ville et de la population.

OPPOSITION MUNICIPALE / J'AIME THONON FRANCK DALIBARD

PRÉPARONS ENSEMBLE NOTRE AVENIR AVEC LA CO-CONSTRUCTION !

J'aime Thonon - Franck Dalibard souhaite rassembler des Thononais de compétences, de professions, de genre, de statut, d'origine, d'idéologies politiques ou de visions diverses afin de discuter ensemble pour :

- Mettre sur la table leurs doléances et leurs exaspérations, leurs envies et leurs ambitions pour une ville / un territoire qui est au ralenti – à l'exception de son urbanisation délirante.
- Comment ? Au travers d'une méthodologie innovante et efficace en dehors des partis politiques et qui produit des solutions rapidement.
- Les citoyens vont eux-mêmes être amenés à transformer leurs ressentis, leurs doléances, leurs idées en une matière utilisable : un projet, un programme.
- Dans le cadre d'un véritable processus de réflexion basé sur l'intelligence collective, la méthodologie amène une écoute des uns par les autres, ou tout est bon à prendre afin de trouver des actions harmonisées qui satisferont tout le monde. La satisfaction

est réelle et efficace car elle est produite dans ce processus où chacun a compris ce que peut faire ou ne peut pas faire l'autre, son voisin, sa ville, son agglomération, les services municipaux.

- Ce processus créatif permet aussi d'aboutir à des idées réellement innovantes, nouvelles et concrètes et qui ne sont pas forcément coûteuses puisque nous intégrerons les contraintes économiques dans le processus de définition de la solution.
- Ce processus concerne le fonctionnement de la ville, de l'agglomération et tous les sujets de la vie quotidienne de nos citoyens : accès à un médecin traitant, longévité, culture, écologie, transport et stationnement, accès au logement, développement économique, protection animale.

Nous sommes convaincus que l'élu providentiel n'a jamais existé et n'existera jamais !

Nous pensez comme nous, rejoignez **J'aime Thonon - Franck Dalibard !**

Contactez-nous par mail : jaimethonon@gmail.com ou sur les réseaux sociaux Instagram, Facebook J'aime Thonon

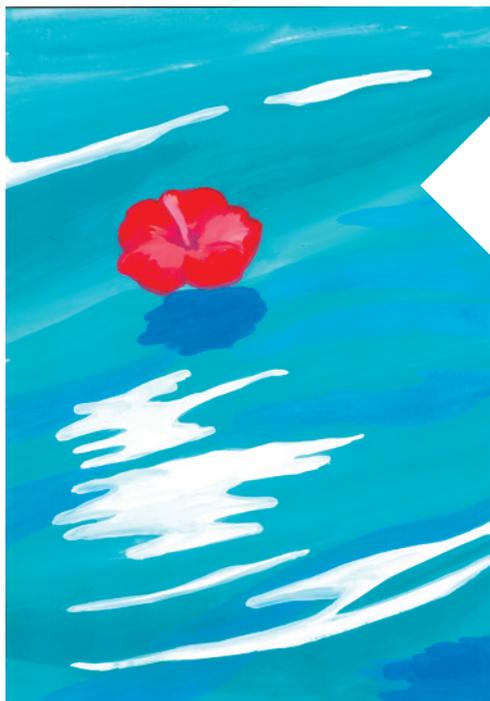
ART CONTEMPORAIN

BALLET DE COULEURS

Pour son exposition d'été, la Chapelle - espace d'art contemporain accueille l'artiste Charlotte Vitaioli et son univers poétique tout en couleurs. À découvrir du 22 juin au 22 septembre.

Vous aimez exprimer votre art en dehors du châssis. Quels sont alors vos supports de prédilection ?

Depuis 2011, je développe une pratique picturale qui s'appuie sur l'histoire de l'art, et qui explore les savoir-faire artisanaux de la teinture, du tissage et de la céramique. Une recherche que j'approfondis dans un souci de transdisciplinarité, en cherchant le déploiement dans l'espace par des gestes de danse et de musique. Tous mes projets de mises en scène sont des manifestes pour l'amour et la félicité, accompagnés par les mots de Rudolph Von Laban, pionnier de la danse contemporaine : « À la recherche d'un état de joie » disait-il.



© Charlotte Vitaioli

Quel scénario avez-vous imaginé au cœur de la Chapelle ?

« Le Jardin des promesses confuses » est une exposition qui parle d'amour et de ses bouleversements. Un ensemble d'objets détachables, de sculptures autonomes et de costumes peints serviront le décor. L'ensemble se déploiera au gré d'une chorégraphie jalonnée de chansons composées à cet effet. Le tout dans une esthétique proche de celui du Kabuti, théâtre japonais.

i LA CHAPELLE - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN
Exposition « Le jardin des promesses confuses » de Charlotte Vitaioli
Du 22 juin au 22 septembre 2024
Du mardi au dimanche (sauf le jeudi et jours fériés) de 14h30 à 18h
Ouverture jusqu'à 21h à l'occasion des Nocturnes de Thonon
 Entrée libre

EXPO FORUM

Quel avenir pour nos montagnes ?

« Itinéraires 4807 » est une exposition d'envergure sur un sujet d'actualité brûlant au cœur de notre territoire haut-savoyard.

Originaire de Chamonix et alpiniste, Raphaël Mallon présente pour la première fois son exposition au Forum du Pôle culturel de la Visitation, découlant d'un constat sans appel : « **la transformation inévitable, au cours de ces dernières années, des itinéraires qui mènent au Mont-Blanc, ce sommet alpin emblématique** », souligne l'artiste.

L'exposition cherche ainsi à interroger les nouveaux rapports à la montagne à l'aube de changements climatiques majeurs, à travers une douzaine de peintures grand format, étayées chacune par le témoignage de professionnels de la haute-montagne. À découvrir jusqu'au 6 juillet.



© Raphaël Mallon

SAISON PREMIER EMPIRE

WEEK-END IMPÉRIAL

C'est le rendez-vous phare et incontournable de la saison : un spectacle historique grandeur nature à découvrir les 24 et 25 août prochain.

Pour marquer son entrée dans le réseau Ville impériale, Thonon-les-Bains propose cette année une programmation culturelle inédite dédiée au Premier Empire, avec des événements qui se succèdent déjà depuis le printemps : vernissage de la nouvelle exposition du musée du Chablais consacrée aux Allobroges de Napoléon, conférence animée par Thierry Lentz, président de la fondation Napoléon, hommage au général Dessaix ou encore bal d'époque.

LE POINT D'ORGUE CET ÉTÉ

Avec la reconstitution d'un campement militaire napoléonien, en référence à la prise du pont de la Dranse en juin 1815. « *C'est la promesse d'une immersion totale dans le Premier Empire avec notamment la reconstitution du bivouac militaire, les prises d'armes, manœuvres de bataillons, courses de tête, chirurgies de guerre, sans oublier le grand défilé* », souligne Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge de la culture et du patrimoine. Plus de 250 figurants, tous passionnés de l'histoire napoléonienne, se rassembleront sur le domaine de Ripaille pour offrir aux familles et touristes de nombreuses démonstrations historiques, animations pédagogiques et conférences.

i GRANDE RECONSTITUTION HISTORIQUE

Samedi 24 août, de 9h à 22h

Dimanche 25 août, de 9h à 18h

Domaine de Ripaille (château, jardins et champs en face du château)

Gratuit



© Shutterstock

SANS OUBLIER !



Vendredi 5 juillet, dès 17h

Les Nocturnes de Thonon rendent hommage à l'impératrice Joséphine, née en Martinique.

À cette occasion, rendez-vous sur la place des Arts pour une dégustation de punch.

Judis 11 juillet, 1^{er} août et dimanche 22 septembre, à 10h30

L'équipe des musées propose trois promenades guidées pour découvrir le patrimoine impérial (monuments et œuvres) de la ville. Gratuit - Sur réservation au 04 50 71 55 55.

MÉDIATHÈQUE

C'EST RÉSOLUMENT MUSIQUE !

Orchestré par la Médiathèque, le festival Résolument Musique s'associe, cette année encore, à l'École de Musique et de Danse de Thonon pour vous proposer une programmation encore plus riche.

Autour de la thématique 2024 « Nature et musique », de nombreux rendez-vous vous attendent du 17 au 26 juin : un Concert'Art par Renaud Moutier sur Debussy, des performances musicales à cordes et cuivres, une représentation de la chorale de l'EMDT, ainsi qu'une conférence sur le rôle et les effets de la musique sur les plantes. Mais aussi, un moment détente « Transats et musique » dans la cour des Provisions, un concert de violoncelle par la violoncelliste et compositrice suisse Sara Oswald,

et de nombreuses animations qui rassembleront toute la famille : Just dance géant, karaoké ou encore blind tests. Ne manquez pas l'événement au Pôle culturel !

i RÉSOLUMENT MUSIQUE

Du 17 au 26 juin 2024 • Médiathèque
Programme complet disponible à l'accueil
ou sur www.ville-thonon.fr



© Fise Xperience

C'EST NOUVEAU !

La FISE Business School ouvrira en octobre

Première école dédiée aux métiers du sport, orientée vers le marketing, le management, mais aussi la communication, l'événementiel et la gestion de projets, la FISE Business School ouvrira ses portes en octobre prochain, au sein du complexe sportif de la Grangette. L'école est accessible après le Bac et accompagne ses étudiants jusqu'à Bac +5, avec des diplômes reconnus par l'État.

Plus d'infos sur les formations et les admissions en cours :
www.fise-keyce.com
admissions.thonon@fise-keyce.com
Tél. 07 76 97 63 05

SPORTS URBAINS

PRENEZ DE LA HAUTEUR !

On ne le présente plus (ou presque) : le festival international des sports extrêmes (FISE) est de retour à Thonon pour la 3^e année consécutive. Plus de 250 athlètes français et internationaux, certains tout juste médaillés olympiques, fouleront du 16 au 18 août les « parks » installés place de Crête.

La tournée FISE Xperience Series parcourt chaque année la France, proposant un championnat qui réunit professionnels, amateurs et grand public autour des sports freestyle. Pour cette nouvelle étape thononaise, les organisateurs attendent plus de 30 000 spectateurs sur 3 jours. Un engouement renouvelé !

« *La qualité des structures, le niveau des athlètes et des compétitions attirent de plus en plus de participants* », souligne Philippe Lahotte, adjoint au Maire en charge des sports. Cette année, l'accent sera donc mis sur les animations grand public : petits et grands pourront s'essayer au BMX, au skateboard, à la trottinette ou encore au roller, sous le regard avisé des meilleurs riders.

i FISE XPERIENCE
Du 16 au 18 août • De 9h à 21h
Place de Crête

FESTIVAL

VIVE LES FONDUS !

Le festival des Fondus du Macadam est de retour du 31 juillet au 3 août.

Pendant quatre jours, plus de 30 représentations gratuites et déjantées s'enchaîneront à chaque coin de rue pour le plaisir de toute la famille. Cette année, 28 compagnies ont été soigneusement sélectionnées pour vous proposer le meilleur des arts du cirque, du théâtre de rue, de la danse et de musique. Et le clou du spectacle, c'est le retour tant attendu de la Guinguette au square Paul-Jacquier. Consultez vite le programme !

i Programme disponible sur www.ville-thonon.fr et à l'accueil de la Mairie



© Shutterstock

JEUX PARALYMPIQUES 2024

VIVEZ LE PASSAGE DE LA FLAMME À THONON !

Rendez-vous le **dimanche 25 août, de 11h à 18h**, pour une journée dédiée au sport et à l'inclusion. Toute la journée, les associations sportives et clubs thononais assureront des démonstrations sur les places du 8 mai 1945 et Henry-Bordeaux, au square Aristide-Briand ainsi que sur le Belvédère. Au programme : escrime, tennis de table, basket, judo, badminton, mais aussi une forte mobilisation des associations engagées pour l'accessibilité et la valorisation du sport pour tous. « *Les acteurs locaux sont mobilisés depuis plusieurs mois déjà pour proposer aux Thononais et aux visiteurs une journée festive articulée autour du handisport et de ses valeurs* », souligne Katia Bacon, adjointe au Maire en charge notamment de la ville inclusive et de la lutte contre les discriminations.

DÉPART DU RELAIS À 15H30

Ils seront 24 porteurs à prendre le départ depuis la place de l'Hôtel de Ville, point névralgique de cette journée, pour un parcours en relais de 900 mètres dans les rues du centre-ville. On compte sur vous pour venir les applaudir !

i FLAMME PARALYMPIQUE

Dimanche 25 août 2024 • De 11h à 18h
Centre-ville

CENTRE-VILLE

Les Nocturnes reviennent !

Plus de 100 000 visiteurs sont attendus cet été ! Retrouvez les Nocturnes de Thonon du 5 juillet au 23 août, avec chaque vendredi des soirées à thème.

Voici le programme qui vous attend ! L'art dans la rue, avec des spectacles de Thonon Événements les 5, 19 juillet et 2 août (à l'occasion des Fondus du Macadam), des concerts de rock le 12 juillet, une soirée spéciale JO 2024 avec la diffusion de la cérémonie d'ouverture le 26 juillet, mais aussi un barbecue géant et un village des vigneron le 9 août. Et pour la dernière, la Friday Night Fever envahira les rues du centre-ville avec Franck Fricker et le Grand Bain on the Floor pour une soirée spéciale années 80/90.

i NOCTURNES DE THONON

Du 5 juillet au 23 août
(bal du 16 août au port de Rives)
De 17h à 23h

Retrouvez également chaque soir un village d'artisans, un vide-greniers, des concerts, un marché en nocturne et des Food truck au fil des rues.



© Yan Tisseyre

BORini
Chablais

RECRUTE !

Vous n'avez pas encore le permis D ?
NOUS VOUS ACCOMPAGNONS !

**2000 € NET
GARANTI**

Contactez notre RH !

04 85 30 02 62
recrutement@borini.com

www.borini.com

N'ATTENDEZ PLUS,
REJOIGNEZ L'ÉQUIPE
À DOUVAINES ET À ANTHY-SUR-LÉMAN



RÉSIDENCE SÉNIORS

Appartements T2
à louer avec balcon



EHPAD

95 lits dont 26 lits au sein
2 Unités de Soins Protégées



2 types de structures d'accueil
adaptées à l'autonomie de chaque
résident en court séjour
et hébergement permanent.

RÉSIDENCE SÉNIORS • EHPAD • EHPAD MAISONNÉE VAL FLEURI

15, place de Crête • Thonon-les-Bains • Tél. 04 50 84 88 00 • www.emera.fr

emera
LES SENS EN ÉVEIL

Document non contractuel - RCS Cannes B451354 005 - Photos - Emera - Adobe stock

SAUNIER
STORES - VOILETS - FENÊTRES



EXPOSITION
permanente
du Lundi
au Vendredi
SERVICE APRES-VENTE

STOBAG
Premium Swiss Quality

Art & Fenêtres

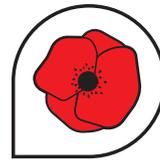
Respirez c'est
BUBENDORFF



Espace Léman 1 - 50, rue du crêt Gojon 74200 MARGENCEL

Tél. 04 50 70 32 17

www.ets-saunier.com - saunier.thonon@gmail.com



© Sémaphore

PATRIMOINE ARBORÉ : ON FAIT LE POINT !

Face aux changements climatiques, la Ville a dû adapter ses pratiques d'entretien de ses espaces verts, et doit aujourd'hui renouveler son patrimoine arboré, fortement impacté par la nature filtrante des sols thononais et les épisodes de sécheresse de ces dernières années (90 jours sans pluie durant l'été 2022). Bernard Delorme, directeur du service Espace Public et Cadre de Vie nous apporte quelques précisions sur la situation.

En 29 ans de mission au sein de la collectivité, comment ont évolué nos espaces verts en milieu urbain ?

Ces dernières années, les épisodes de sécheresse à répétition, les coups de vent tempétueux, auxquels s'ajoutent les conditions de sols défavorables pour la végétation nous ont obligés à renforcer notre vigilance sur l'état sanitaire de nos plantations récentes.

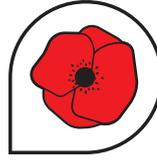
Concrètement, depuis plus de trois ans maintenant, nous constatons un dessèchement anormal de grands arbres ou de massifs d'arbustes à cause d'un manque flagrant d'eau dans le sol aux périodes sèches. Cette eau, au pied des racines, est indispensable pour permettre la dissolution des éléments nutritifs du sol et le bon approvisionnement en nourriture des végétaux. À titre d'exemple, un arbre adulte (de type marronnier, tilleul, érable...) peut réclamer jusqu'à 200 litres de solutions par jour.

Que répondez-vous alors aux services de l'État qui interdisent l'arrosage des plantes et des arbres (à l'exception des 3 premières années de vie) durant l'été ?

Pour l'arrosage des massifs de fleurs annuelles et des arbustes : c'est understandable ! C'est pourquoi **nous sélectionnons depuis plusieurs années déjà des essences plus locales et plus résistantes aux changements climatiques.**

Pour les arbres en milieu urbain, par contre, c'est beaucoup plus problématique. Il faudrait pouvoir poursuivre leur arrosage au-delà des trois premières années de plantation, surtout sur nos territoires où les sols et sous-sols sont très filtrants. Alors que les services de l'État préconisent la création d'îlots de fraîcheur dans nos projets d'aménagement urbain, ils sous-estiment malheureusement trop les exigences pédologiques du bon développement des arbres. Espérons que cette année ils entendent les observations de nos élus à ce sujet.

ICI COMMENCE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Le programme d'aménagement du parc sous les belvédères, engagé début avril, a fait beaucoup couler d'encre. Qu'en est-il vraiment ?

Nous parlons là d'un programme d'envergure qui a pour objectif de renaturer, sécuriser et dynamiser un parc créé en 1952.

Un projet qui s'imposait donc par la vétusté du site en quelque sorte ! Pour celui-ci, 57 arbres sur les 350 existants ont dû être coupés, dont 7 se trouvaient dans des espaces boisés classés. Concrètement, sur ces 7 arbres, 2 bouleaux et 1 frêne étaient morts. Sur les 50 autres, plantés quant à eux en zone naturelle ou touristique du PLU, une trentaine était sénile et sans avenir en raison de leur mauvais état sanitaire, et une dizaine menaçait de tomber. **Mais en aucun cas, 144 arbres ont été ou seront concernés par l'abattage**, contrairement à ce qu'on a pu entendre ou lire.

Pour continuer avec les chiffres, nous rappelons que ce projet prévoit **la plantation de 6 400 arbustes et 70 000 plantes tapissantes et vivaces** qui augmenteront de manière considérable la biomasse du site. Sans oublier, non plus, **les 112 arbres supplémentaires que nous allons planter et le maintien en l'état de la buxaie remarquable, composée de 72 individus** dont aucun ne sera coupé, certains âgés de plus de 300 ans et présentant une hauteur de 6 à 7 mètres. Là aussi des informations alarmistes ont parfois été diffusées puisque **cette buxaie sera bien un des nombreux atouts paysagers du futur parc**.

En ce qui concerne la biodiversité : les plantations prévues permettront d'augmenter en nombre, en qualité et en volume la densité végétale propice à offrir des habitats et des corridors indispensables à son développement.

Le verger (42 arbres fruitiers) et le jardin des comestibles seront par ailleurs, à coup sûr, des endroits privilégiés pour les insectes butineurs. Quant aux sols qui seront reconstitués, eux aussi favoriseront la prospérité de micro-organismes aujourd'hui exsangues en raison de l'état d'érosion des couches de terre végétale. Vers de terre, bactéries, virus et champignons microscopiques les recoloniseront rapidement.

Concernant l'orchidée, soi-disant protégée, identifiée dans les jardins, ni nous ni les initiés que nous avons mobilisés ne l'avons trouvée. Pour information, celle-ci ne figure pas dans les listes officielles de plantes nationales, régionales et locales protégées. Là aussi, il s'agit d'une contre-vérité colportée. Dans tous les cas, si nous devions localiser cette espèce, nous la protégerions dans son biotope, au même titre que toutes les plantes existantes.

Enfin, en termes de biodiversité toujours, qui peut encore imaginer que nous ayons pu sciemment mettre en péril la vie d'oisillons ? La surprise était donc partagée quand nous avons découvert la photo de ces œufs, tous intacts dans leur nid, après une chute de plus de 7 mètres de hauteur...

On peut aussi entendre que c'est un parc qui « consommera » beaucoup d'eau. Vrai ou Faux ?

C'est vrai. En effet, 14 000 m³ d'eau seront nécessaires pour l'entretien du parc. Mais à la différence de ce qu'on a pu dire : **cette eau ne sera bien entendu pas prélevée dans le réseau d'eau potable** (ce qui représenterait une aberration compte tenu de nos engagements), mais puisée à une profondeur de 17 mètres dans les propres écoulements souterrains des jardins. Cette eau reviendra ensuite naturellement par la transpiration des végétaux dans l'air ambiant du site, en créant des îlots de fraîcheur, ô combien importants lors des étés caniculaires.

UNE VIE, UN ARBRE*

Depuis 2020, la Ville s'est engagée à planter un arbre pour chaque naissance thononaise. Ce sont donc plus de 3 000 arbres qui viendront compléter, d'ici 2026, les 7 000 déjà présents dans nos rues, squares et parcs publics. « **En 3 ans, ce sont déjà plus de 1 750 arbres qui ont été plantés, dont 140 dans les cours de nos établissements scolaires. Nous avons aussi créé six nouveaux vergers sur notre territoire et 900 arbres fruitiers ont été plantés à ce jour** », détaille Isabelle Place-Marcoz, adjointe au Maire en charge de la transition écologique. « **Nous investissons chaque année 60 000 €, et aux termes de ces six années de mandat, nous aurons augmenté de 40 % le patrimoine arboré de notre ville** », conclut l'adjointe.

*Une action soutenue par l'État (72 000 €) dans le cadre du Fonds Vert.



© Alain Dubouloz

DERNIÈRE ANNÉE
PINEL A⁽¹⁾

VOTRE 2 PIÈCES
À PARTIR DE
230 000 €⁽²⁾

REMISE
EXCEPTIONNELLE
JUSQU'À
15 000 €⁽³⁾
Pour les 5 premiers réservataires

À THONON-LES-BAINS - QUARTIER CONCISE RÉSIDENTE « INSPIRATION »

- À seulement **12 min*** à pied du centre-ville, de la gare et du port.
- À moins de **5 min*** à pied de l'école **Jules Ferry** et du collège **Champagne**.
- Arrêt de la ligne de bus 1 à **150 m*** pour rejoindre la **Place des Arts** en **5 min***.
- Appartements **du studio au 4 pièces duplex**.
- De **généreux espaces extérieurs** : loggias, balcons, jardins privés.
- **3 appartements duplex en attique**, avec des **terrasses plein ciel jusqu'à 114 m²** et des **vues sur le lac** pour certains.

RENDEZ-VOUS DANS NOTRE ESPACE DE VENTE :

1 avenue de la Versoie à Thonon-les-Bains
(Ouvert sur rendez-vous uniquement)

SCANNEZ POUR
EN SAVOIR PLUS



kaufmanbroad.fr

0800 544 000

Service & appel
gratuits

**KAUFMAN
BROAD**

*Source Google Maps. (1) LE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LOCATION ENTRAÎNE LA PERTE DU BÉNÉFICIAIRE DES INCITATIONS FISCALES. INVESTIR DANS L'IMMOBILIER COMPORTE DES RISQUES. Le dispositif Pinel permet une réduction d'impôts dont le montant dépend de la durée de l'engagement de location nue pris par l'acquéreur et soumise à conditions - Réduction variant de 9% à 14% pour une acquisition du bien en 2024. Détails des conditions dans nos espaces de vente. (2) Exemple de prix pour un 2 pièces (lot A001) en TVA à 20% en fonction de la disponibilité des stocks au 20/05/2024. (3) Offre valable pour tout contrat de réservation signé entre le 15/06/24 et le 15/07/2024, pour les 5 premiers réservataires, portant sur une sélection de lots. Offre d'une valeur de 3 000 € par pièce soit 3 000 € de remise pour un studio, 6 000 € de remise pour un 2 pièces, 9 000 € de remise pour un 3 pièces, 12 000 € de remise pour un 4 pièces et 15 000 € de remise pour un 4 pièces duplex. Ce montant peut être déduit du prix d'achat du logement. Voir les conditions dans notre espace de vente. Kaufman & Broad Immo Société en Nom Collectif au capital de 1000 euros - RCS Nanterre 479 289 233 - 17, quai du Président Paul Doumer - CS 90001 - 92672 Courbevoie Cedex. - Document non contractuel. Illustration à caractère d'ambiance non contractuelle, laissée à la libre interprétation de l'artiste et susceptible d'évolutions de chantier ou pour raisons administratives. La représentation des prestations intérieures et extérieures est choisie uniquement à titre indicatif (se reporter à la notice descriptive contractuelle) - Perspective : Habiteo, 05/2024 - Conception : **adjectif**.

THONON



Invitez les Alpes
à votre table.

Riche de son territoire, Thonon est
l'eau minérale naturelle du quotidien
par excellence.

Pure, préservée et faiblement
minéralisée, elle convient à toute la
famille avec son goût équilibré.

Existe en format 50cl, 1L et 1,5L pour tous les besoins.

WWW.EAU-THONON.COM
REJOIGNEZ-NOUS SUR   EAU-THONON